

Résultats et certifications

ACTION DE FORMATION · PARCOURS COURT

Édition du 15 septembre 2026

TP Conseiller relation client à distance

Période observée : du 17 mars au 11 avril 2025140 heures · 20 jours · Présentiel · **3 participants**

Résultats de la session de formation du 17/03/2025 au 11/04/2025.

Parcours historique de 140 h : cette offre de formation n'est plus commercialisée.

Les résultats de la session

Indicateur	Taux	Base de calcul
Formation suivie intégralement	100 %	3 participants / 3
Abandon en cours de formation	0 %	0 participant / 3
Présentation à l'examen	66,7 %	2 présents / 3 attendus
Réussite parmi les présents	100 %	2 reçus / 2 présents

Un participant était absent à l'examen. Il avait néanmoins suivi la formation jusqu'au bout. Cette absence est distinguée d'un échec aux épreuves et ne constitue pas un abandon de formation.

Comment lire ces résultats

Les résultats portent uniquement sur les **3 participants à cette action de formation courte**. Ils ne sont pas mélangés avec les résultats des apprentis présentés en page 2.

Le taux de réussite est calculé sur les **2 personnes présentes à l'examen**. Rapportés aux 3 inscrits, les 2 résultats favorables représentent **66,7 % de l'effectif initial**.

Certification de référence du parcours : RNCP35304, ancienne certification TP Conseiller relation client à distance. Ces résultats historiques ne concernent pas le nouveau RNCP42431.

Actualisation : résultats mis à jour après chaque session, dès réception des résultats officiels. Les pourcentages sont arrondis à une décimale si nécessaire.

Résultats et certifications

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Édition du 15 septembre 2026

TP CRCD · Session du 6 juillet 2026

Effectif initial : 10 apprentis. Résultats de l'ancienne certification RNCP35304.

Période observée pour les examens : session du 06/07/2026.

Indicateur	Taux	Base de calcul
Présentation à l'examen	100 %	3 présents / 3 attendus
Obtention du titre complet	33,3 %	1 reçu / 3 présents
Poursuite d'études	33,3 %	1 poursuite / 3 présents
Rupture du contrat d'apprentissage	50 %	5 apprentis / 10 inscrits
Interruption de formation	50 %	5 apprentis / 10 inscrits

Les deux taux de 50 % concernent les mêmes 5 apprentis : leurs contrats ont été officiellement rompus et ils ont arrêté leur formation. **Aucune exclusion n'a été prononcée par le CFA.** Deux autres apprentis n'ont pas encore terminé leur parcours.

Le taux de présentation porte sur les 3 candidats attendus, non sur les 10 inscrits. Le suivi des ruptures et interruptions couvre la période depuis l'entrée en formation, selon la situation déclarée au 10/09/2026. Ces chiffres concernent uniquement cette promotion TP CRCD.

Certifications et formations en cours

TP CRCD : le RNCP42431 remplace le RNCP35304 pour les nouveaux parcours certifiants à compter du 06/07/2026. Les résultats historiques restent rattachés à l'ancien code.

TP Employé commercial - RNCP37099 : formation en cours*.

Chaque titre comprend 2 blocs de compétences, validables séparément.

* **TP EC :** aucun parcours n'est terminé à la date de mise à jour. La première session d'examen est envisagée en **janvier 2027, sous réserve de confirmation.** Les résultats seront publiés dès réception des résultats officiels.

Données complémentaires et suivi prévu

Insertion dans l'emploi : taux non disponible, faute de données de suivi suffisantes dans ce bilan. Cela ne signifie pas 0 % d'insertion. Suivi prévu à six mois après la sortie de formation ; prochain point de publication en janvier 2027, avec période, effectifs et taux de réponse.

Valeur ajoutée : indicateur national non disponible dans ce bilan ; aucune estimation locale n'est publiée. La disponibilité des données propres au CFA reste à vérifier sur InserJeunes. Les statistiques nationales ne remplacent pas les résultats de RG FORMATIONS. Les taux seront actualisés à partir de données vérifiées. Les résultats EC seront publiés séparément après la première session.

[Consulter InserJeunes - indicateurs de résultats de l'apprentissage](#)

Sources certifications : France compétences - RNCP35304, RNCP42431 et RNCP37099.